

Les pompes communément en usage à bord des bâtiments de la marine à voiles étaient des pompes foulantes et aspirantes composées d'un seul tuyau de bois percé à son extrémité inférieure de trous assez grands pour laisser passer l'eau et assez menus pour empêcher les corps solides d'entrer dans l'instrument. Un cylindre fixe à clapet, nommé *chopine*, et un autre cylindre mobile appelé *heuse* attaché à l'extrémité d'une longue tige nommée *verge*, complétaient la pompe. Pour la mettre en action on ajustait un levier au sommet de la verge, levier dont le point d'appui était à une hauteur convenable au-dessus du *corps* ou tuyau de la pompe; ce levier ou *bringueballe* était mû par un faisceau de cordes à chacune desquelles s'appliquait un homme. (M.-F.) A bord des bâtiments modernes les pompes très puissantes sont multiples et mues par des moyens mécaniques, vapeur ou électricité.

536. Pompe carrée (année 1814). — 834 I. a.

Cette pompe, de façon américaine, était remarquable par la nature de son *corps* formé avec des planches.

537. Pompe à rotation continue (années 1792 à 1814). — (Voir n° 535). — 832 I. a.

538. Pompes à la Royale ; douze modèles de divers calibres garnis de tous leurs accessoires (années 1792 à 1837). — 811 à 822 I. a.

Les pompes dites à la Royale étaient un perfectionnement des pompes ordinaires décrites au n° 535. Elles étaient doublées intérieurement d'un cylindre de cuivre dans lequel le jeu de la *heuse* était plus doux. Dans la partie supérieure était percé un trou, ou *lumière*, auquel s'adaptait un tuyau avec manche en cuir ou en toile pour servir de conduite à l'eau.